

Société

L'école... à la maison

Trois-Rivières

En septembre dernier, pour la première fois de sa vie en 15 ans, Josué a mis les pieds dans une école, une vraie, lui qui depuis l'âge de 8 ans, était l'élève attiré de sa mère, Simone Ratelle.



Isabelle Légaré

L'adolescent a suivi le même parcours que sa soeur et son frère aîné qui ont reçu l'enseignement à la maison alors que, bon an mal an, un million de jeunes de la maternelle au cinquième secondaire fréquentent le réseau scolaire québécois.

«C'est tout un contrat pour le parent qui décide d'enseigner à ses enfants. Une personne qui hésite ne doit pas le faire. Il faut que ce soit sérieux, sinon, cela peut compromettre l'avenir de l'enfant.»

Malgré ses propres mises en garde, Mme Ratelle demeure convaincue d'avoir fait le bon choix pour ses enfants qui ont cependant refusé de prendre part à l'entrevue et de courir le risque d'être marginalisés, ont-ils exprimé à leur mère.

L'expérience semble pourtant avoir été concluante. Respectivement âgés de 20, 18 et 15 ans, Judith, Jonathan et Josué étudient aujourd'hui à l'Université du Québec à Trois-Rivières, au Collège Lafleche et au Séminaire Sainte-Marie.

«On était très décidé. On n'a pas fait cela à l'aveuglette. On s'est tellement impliqué», insiste Mme Ratelle en parlant de sa motivation et de celle de son conjoint qui, d'un commun accord, ont convenu que l'instruction de leurs enfants se ferait à la maison.

«Il faut que l'autre conjoint soit consentant, qu'il participe au projet. Moi, je ne l'aurais pas fait sinon», souligne Mme Ratelle dont la scolarité équivalait à des études de niveau collégial alors que son mari est ingénieur.

Ce choix de vie ne fait évidemment pas l'unanimité. Mme Ratelle raconte que des voisins ont déjà communiqué avec les autorités scolaires, soucieux de leur faire savoir que les enfants Ratelle ne prenaient pas le chemin des classes comme tous les jeunes de la municipalité de Saint-Mathieu.

S'inspirant d'une approche pédagogique développée par un couple de pédagogues, Raymond et Dorothy Moore, Mme Ratelle a commencé à faire la classe à ses enfants lorsqu'ils ont célébré à tour de rôle leur huitième anniversaire.

«Avant cet âge, il est trop tôt pour intégrer un jeune au milieu scolaire», affirme Mme Ratelle avant de faire référence aux problèmes de posture et de vision encourus par un petit confiné à rester assis de longues périodes et à transcrire les notes au tableau.

Selon Mme Ratelle, le directeur général de la commission scolaire protestante de l'époque qui s'est pointé à la maison pour vérifier les dires du voisinage s'est plutôt montré «enchanté» par l'approche privilégiée et le matériel didactique utilisé par la maman institutrice.

Mme Ratelle a toujours émis de sérieux doutes quant au contenu des volumes distribués aux élèves. «On ne voulait pas qu'on enseigne à nos enfants ce qui est faux», explique-t-elle en se disant dictée par ses croyances et ses valeurs. Et selon Mme Ratelle, les manuels scolaires font trop souvent référence à l'Halloween et au Père Noël pour transmettre les matières académiques.

Mme Ratelle avait pris soin d'aménager une pièce de la maison en une véritable classe... «Avec un grand tableau vert, une table et des chaises confortables, un aiguiser-crayon et deux grandes fenêtres», décrit-elle.

La flexibilité de l'horaire, le respect de la vitesse d'apprentissage de l'enfant, de sa personnalité et de ses intérêts figurent au nombre des avantages à enseigner à la maison, poursuit Mme Ratelle qui a également apprécié de pouvoir passer du bon temps en famille.

«Je lève mon chapeau aux enseignants qui doivent composer à chaque jour avec trente enfants à la fois, qui ont des aptitudes différentes à apprendre, qui ont un caractère propre à eux, etc. Moi, j'avais la chance de connaître personnellement chacun de mes élèves», avoue Mme Ratelle qui n'a que des éloges à formuler à l'endroit du programme d'enseignement à distance dont elle s'est servie pendant toute ses années.

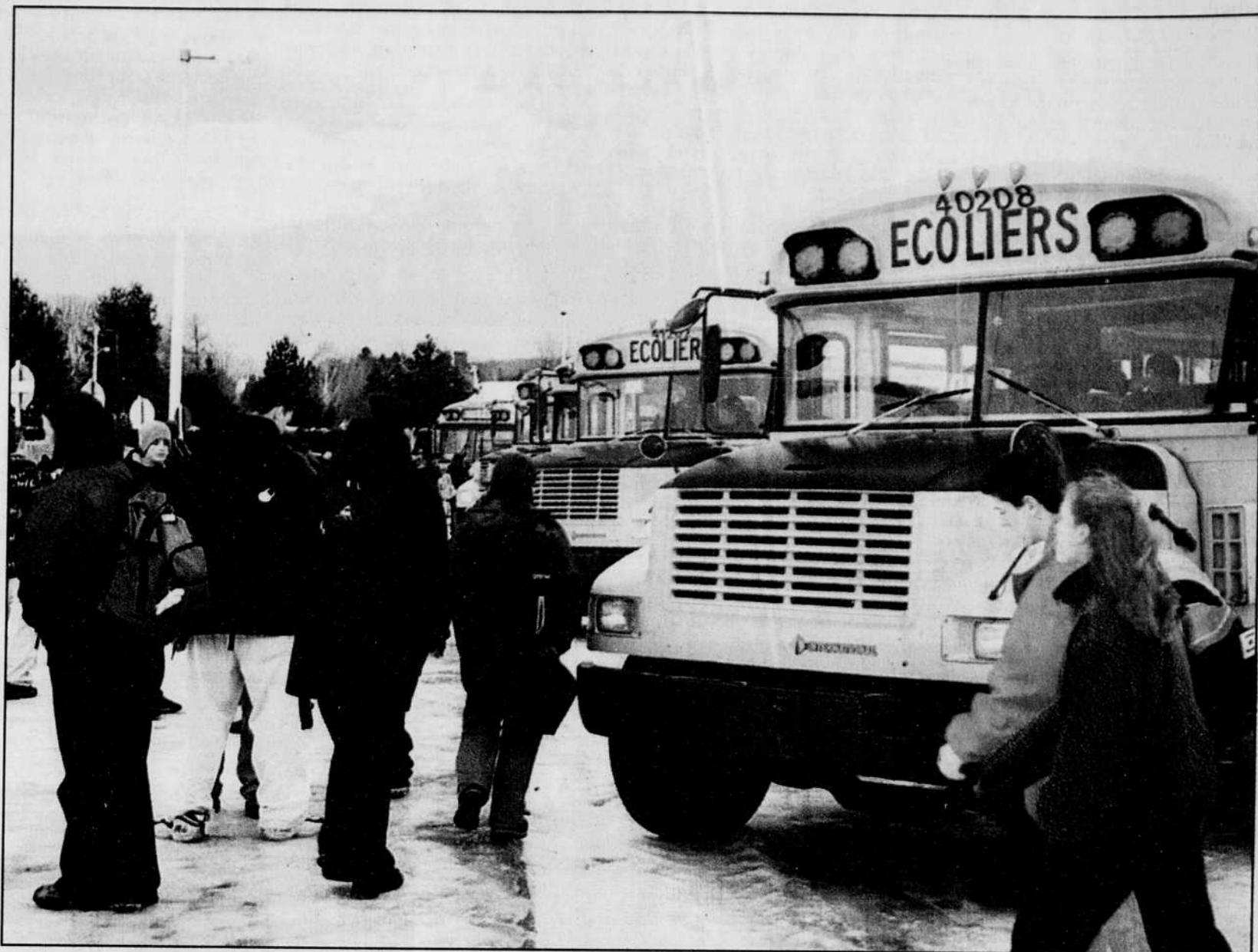
«Home Study International est un programme américain, en anglais donc. J'étais un peu hors-la-loi», confesse en souriant Mme Ratelle qui a cependant intégré des leçons de français et d'histoire du Canada dans son enseignement.

«Avec mes enfants, j'ai recommencé trois fois mon primaire et une partie de mon secondaire», ajoute celle qui a su prendre quelques trucs avec les années.

Plusieurs fois par année, Mme Ratelle pouvait vérifier les apprentissages de ses enfants - et du même coup, ses propres compétences à enseigner - en faisant passer à ses élèves des examens soumis par Home Study International.

«Lorsque mes enfants étaient de niveau primaire, nous ne travaillions qu'en avant-midi seulement. Les heures de classe étaient cependant plus longues une fois qu'ils atteignaient le secondaire», explique Mme Ratelle qui fait remarquer qu'un des autres avantages de l'enseignement individualisé est d'ajuster le rythme d'apprentissage en fonction d'un seul enfant et non de tout un groupe.

Il faut néanmoins être prudent. «Adolescente, Judith voulait que je m'occupe moins



d'elle sur le plan scolaire. Comme elle était d'un tempérament très autonome, j'ai accepté pour me consacrer aux deux autres. Mais elle s'est mise à prendre du retard...», raconte Mme Ratelle qui soutient que mère et fille (ou enseignante-élève) ont tiré une leçon de cette histoire dont la conclusion ne s'est tout de même pas avérée dramatique puisque Judith poursuit actuellement ses études universitaires en biochimie.

Judith avait 18 ans le jour où, pour la première fois, elle a manifesté le désir de vivre le vie d'étudiante disons, plus normale. Ses parents n'ont pas hésité à répondre à ses attentes. Ils se sont même tournés vers le cadet, Jonathan, alors âgé de 16 ans, à qui ils ont proposé d'accompagner sa soeur dans un collège privé de l'Alberta, institution qu'ils ont fréquentée pendant deux ans.

Le départ des deux plus vieux a accéléré la rentrée de Josué dans une école conventionnelle. «Nous savions qu'un jour ou l'autre, nos enfants intégreraient le système», maintient Mme Ratelle, compréhensive à l'endroit de son plus jeune susceptible de s'ennuyer à la maison en raison de l'absence de son frère et de sa soeur.

Josué a été admis en septembre dernier au Séminaire Sainte-Marie. Après avoir complété un test évaluant ses connaissances, l'adolescent s'est joint à un groupe d'élèves de son âge, en troisième secondaire.

Le principal retard académique de Josué se situe au niveau de la maîtrise du français écrit, concède sa mère.

Le directeur des études du SSM, M. Michel Lefebvre, confirme les lacunes à ce niveau de son nouvel élève dont la discipline personnelle, soutient-il par contre, devrait lui permettre de rattraper ses camarades de classe d'ici la fin de ses études secondaires. «Josué va se tirer d'affaire. Il s'agit qu'il y mette les efforts», conseille M. Lefebvre.

Quant à la transition sociale... «Il se fait lentement quelques amis», ajoute Mme Ratelle qui fait confiance à son fils pour faire sa place dans son milieu.

«Il faut que les gens arrêtent de s'imaginer que les enfants qui reçoivent un enseignement à la maison sont mis à part de la société», répète-t-elle avant de reconnaître que les familles qui décident de se lancer dans une telle aventure habitent rarement au coeur d'un quartier bondé d'enfants.

«Il faut être un peu en retrait. Cela pourrait être difficile sinon pour l'enfant», ajoute Mme Ratelle en parlant des petits voisins qui vont et reviennent de l'école, bref, des écoliers susceptibles de nuire à la motivation de l'élève à la maison.

Mme Ratelle identifie d'ailleurs le manque de stimulation par les pairs comme un désavantage de l'enseignement à domicile.

«Si l'enfant obtient une note de 40 % à son examen, il peut difficilement se comparer à l'élève qui a obtenu la note de 90 %», explique Mme Ratelle qui fait remarquer que dans l'Ouest canadien et aux États-Unis, où l'enseignement à domicile est une pratique beaucoup plus courante qu'au Québec, des mères-institutrices et leurs enfants-élèves n'hésitent pas à se réunir lorsqu'arrive justement la période des examens.

Maintenant qu'elle a pris sa retraite de l'enseignement à domicile, Mme Ratelle a décidé en septembre dernier de retourner à son tour sur les bancs de l'école. «Je veux faire quelque chose, m'impliquer au niveau de la société», conclut avec enthousiasme l'étudiante de 50 ans en biologie-médicale, à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Contrairement aux centaines de milliers d'élèves qui montent quotidiennement à bord des autobus scolaires pour se rendre à l'école, des jeunes demeurent à la maison où ils reçoivent l'enseignement dispensé par leurs parents.

VENTE DE FÉVRIER SUR NOS 3 MODÈLES SUIVANTS :

R-2000

- Matelas ferme
- Garantie 10 ans
- Très bon rapport qualité/prix
- Fièrement fabriqué en région

ARTEMIS

- Matelas ferme
- Garantie 10 ans
- Supports latéraux
- Fièrement fabriqué en région

EXCALIBUR

- Pillow Top
- Haut de gamme
- Matelas moelleux
- Garantie 10 ans
- Ressorts ensachés individuellement
- Support latéraux
- Fièrement fabriqué en région

1/2 PRIX

LIQUIDATION DES DÉMOS

Lits électriques
ajustables



de palais
et démonstrateurs

5200, boul. des Forges
Trois-Rivières
(819) 379-3636



OUVERT
7 JOURS



2870, boul. Louis-Frédéric
Nicolet, (819) 293-4671

650, rue Jutras Est, local 110
Victoriaville • 751-3636

941, rue Rivard
Drummondville, (819) 475-3636

Autre texte en page A2

Légale, oui, mais encore marginalisée

L'école à domicile est souvent justifiée par la religion

Isabelle Légaré
Trois-Rivières

■ La Loi sur l'instruction publique prescrit l'instruction obligatoire à l'école à tout résident du Québec, généralement jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 16 ans.

L'école à domicile est néanmoins légal si l'enfant «reçoit à la maison un enseignement et y vit une expérience éducative qui, d'après une évaluation faite par la commission scolaire ou à sa demande, sont équivalents à ce qui est dispensé ou vécu à l'école», précise l'article 15.4.

Or, l'évaluation en question vient de donner lieu à un procès impliquant la Commission scolaire du Chemin-du-Roy et des parents jugés incapables à enseigner à leur fils de 13 ans.

Il faut savoir qu'en cas d'absences répétées et non motivées d'un élève, l'article 18 donne droit au directeur de l'école, lorsqu'il a tenté en vain d'en arriver à une entente avec les parents, de signaler la problématique au directeur de la protection de la jeunesse.

Puisque la cause précitée est toujours en délibérée, la CS du Chemin-du-Roy évite pour l'instant de donner plus amples détails sur les motifs qui l'ont incitée à refuser la demande des parents du jeune adolescent qui a fréquenté normalement l'école primaire et qui devrait, depuis septembre dernier, être inscrit dans un programme d'intégration au secondaire.

«Les commissions scolaires n'ont pas toute la même façon de voir les choses mais nous, lorsqu'un parent nous informe qu'il compte enseigner à son enfant à la maison, nous exigeons qu'il en informe d'abord la direction de l'école d'appartenance de l'élève», décrit le directeur des services éducatifs, M. André Ruest.

La demande écrite est ensuite acheminée à la commission scolaire où le directeur, qui a préalablement rencontré les parents, fait rapport des aptitudes à enseigner des parents.

Abstraction faite de la cause pendante, la CS du Chemin-du-Roy ne compte que deux cas d'élèves dispensés de fréquenter l'école. Il s'agit

de deux enfants Témoins de Jéhovah qui reçoivent l'instruction d'une seule et même personne, une mère, enseignante de formation, également Témoin de Jéhovah.

«C'est souvent pour une question de religion que les parents décident d'enseigner eux-mêmes à leurs enfants», fait remarquer M. Ruest en précisant qu'ils rejettent souvent les valeurs véhiculées par la société actuelle. Et comme l'école assume une part importante de l'éducation à la citoyenneté...

Selon l'expérience des vingt-cinq dernières années de M. Ruest, les parents qui se lancent dans une telle aventure le font généralement pour une période de deux ans. «C'est tout un contrat que d'enseigner à ses enfants», affirme-t-il sans hésitation.

Les parents qui obtiennent l'aval de la commission scolaire peuvent emprunter le matériel didactique utilisé à l'école du quartier. À Chemin-du-Roy, les apprentissages de l'enfant qui reçoit son instruction à la maison sont évalués en juin seulement par la commission scolaire

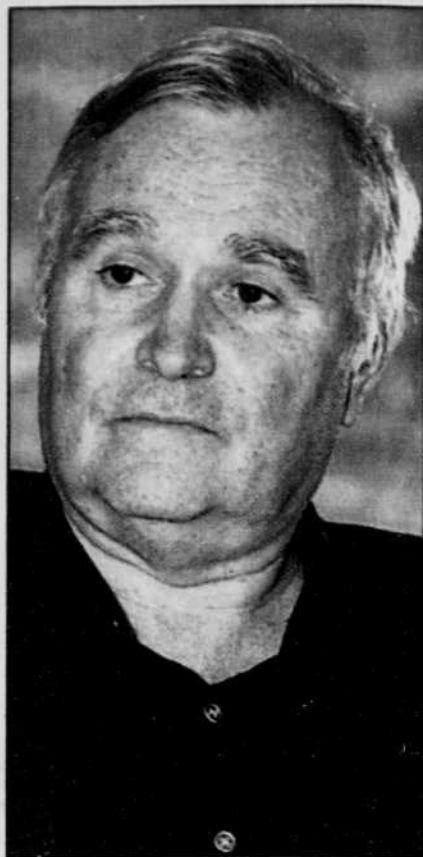
qui déterminera si l'élève est promu ou non.

Le passage du primaire au secondaire de l'enfant est souvent le moment choisi pour l'intégrer au réseau scolaire. D'ailleurs, c'est une fois rendu à l'adolescence qu'il manifeste plus intensément son désir de fréquenter l'école comme les filles et les garçons de son âge.

CS de l'Énergie

«Nous avons actuellement six enfants qui reçoivent l'enseignement à la maison. Quatre sont au premier cycle du primaire et deux sont au deuxième cycle. Nous n'en avons aucun au secondaire», indique de son côté le directeur des services à l'enseignement de la Commission scolaire de l'Énergie, M. Claude Rousseau.

Ici aussi, le motif religieux est souvent évoqué par les parents qui disent «pouvoir faire mieux que l'école», raconte M. Rousseau qui précise que l'école essaie malgré tout de maintenir le lien avec ces gens. «Ce n'est pas qu'on ne croit pas à l'enseignement à domicile mais on est conscient que le jeune



(Image-Média Mauricie: Patrick Beauchamp) **André Ruest**

est appelé à revenir dans le système», ajoute M. Rousseau.

La CS de l'Énergie prête aux parents-enseignants les manuels utilisés en classe.

Les enfants sont également soumis aux mêmes examens que leurs élèves qui prennent quotidiennement le chemin des classes.

On dénombre finalement deux cas d'enseignement à la maison sur le territoire de la Commission scolaire de la Riveraine. ●

Infoteck

Centre de l'ordinateur

www.infoteck.net

Odysée Infoteck 2001

ISO 9002

Pentium III 550

PAYEZ EN 2001

SANS AUCUN FRAIS

Payez en 1 versement en 2001 sans aucun frais supplémentaire.

Formation continue tant que vous possédez l'ordinateur.

Livraison et installation sans frais.

Valide jusqu'à épuisement des stocks.

Financement disponible sur acceptation du bureau de crédit.

2783, rue Saint-Alexis, Shawinigan
Tél. : (819) 539 8888 • Téléc. : (819) 539 8390 Ligne sans frais: 1 888 GOITECK

427, rue Barkoff, Cap-de-la-Madeleine
Tél. : (819) 697 2888 • Téléc. : (819) 697 0583

L'Excellence Gala Distinction: Jeune entreprise de l'année 1997 • Jeune entreprise de l'année 1998 • Commerce de détail de l'année 1999



(Image-Média Mauricie: Patrick Beauchamp) De gauche à droite, Andréane Beupré de l'École Sainte-Ursule; Brian Barton, président du CSTM-TR; Lysanne Picard, de l'École Sainte-Ursule; Nicole Philippe, membre du c.a. du CSTM-TR et Raymond Champagne, membre du comité aviseur du CSTM-TR.

À la recherche de l'histoire...

Les jeunes et les aînés: sous le choc de la confiance

Trois-Rivières (MC)

■ Les élèves d'une vingtaine d'écoles de la Mauricie vont s'appliquer à écrire l'histoire à leur manière, sous forme de confidences, en allant sonder l'imaginaire et la culture des aînés par le biais d'entrevues bien rodées.

Dans ce contexte, Michel Chartrand devient une cible de premier choix pour colorer le paysage syndical du Québec.

Cependant, l'initiative scolaire n'entend pas basculer dans la politique comme l'incontournable question nationale du Québec. On veut prudemment s'en tenir au tissu social apolitique, encore vibrant dans la mémoire des personnes âgées.

Au cours d'une conférence, déroulée au Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, devant une trentaine d'élèves de première secondaire, M. Brian Barton, président du Comité de Solidarité Tiers-Monde Trois-Rivières (CSTM-TR) s'est fait éloquent. «Nous voulons maintenir un pont entre les générations», dit-il, en expliquant au jeune auditoire que le CSTM-TR est fier de lancer le projet «À la recherche de l'histoire canadienne: les jeunes et les aînés se rencontrent.»

Ce projet fédéral, étendu à la grandeur du Québec et du Canada, devrait prendre une tournure florissante au cours de l'année, pour tant d'élèves participants. Il est doté d'une

aide financière régionale de 24 000 \$, puisée dans le programme des partenariats du millénaire du Canada.

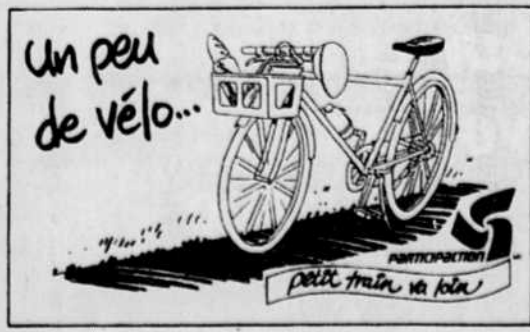
«Nous voulons donner aux jeunes l'occasion d'apprécier l'histoire, notamment sous ses différents aspects sociaux et culturels, grâce à l'expérience que peuvent nous livrer les personnes âgées dans leur milieu respectif», a notamment indiqué M. Barton.

Le CSTM-TR a pour mission d'organiser différents concours dans quelque 300 écoles primaires et secondaires francophones du Canada, des entrevues audiovisuelles réalisées par des étudiants de niveau secondaire avec des aînés éminents du Québec: Michel Chartrand, Thérèse Thiffault de Shawinigan et Madeleine Parent, notamment.

«Nous partons aujourd'hui interviewer Michel Chartrand, chez lui à Montréal», ont révélé Lysanne Picard et Andréane Beupré de l'École Sainte-Ursule. «Les jeunes s'identifient à lui, il est provocateur, extrémiste et c'est comme ça qu'il a fait bouger les choses dans la syndicalisation des travailleurs», s'emballait Lysanne Picard, le ton admiratif devant le combat social du chef charismatique, aujourd'hui octogénaire.

Le CSTM-TR va aussi créer un outil pédagogique sous forme d'un «CD-ROM»; puis la diffusion d'une carte postale électronique sur le réseau In-Terre-Actif, la rédaction de textes traitant de différents sujets liés au thème du projet et dirigés sur le site Internet «Génération sans frontières. Un sociologue va animer des conférences en direct où des aînés, témoins des luttes sociales activeront le débat.

De l'avis de M. Raymond Champagne, membre du comité aviseur Tiers-Monde, ce projet ouvre l'espoir vers le dialogue entre les générations. Aujourd'hui comme demain, résume-t-il, il faut multiplier les rencontres pour éviter la création de ghettos parmi les jeunes et les vieux. ●



Rendez-vous avec la lecture

Le projet «Lis-moi le monde», pour les tout-petits, est lancé au Centre-de-la-Mauricie

Marie-Josée Montminy
Grand-Mère

La promotion de la lecture chez les enfants sera à l'honneur au sein du territoire de la MRC du Centre-de-la-Mauricie, puisque le projet «Lis-moi le monde», proposé par des intervenants du milieu, a été retenu dans le cadre du programme gouvernemental d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux populaires.

«Lis-moi le monde» est l'une des dix propositions choisies parmi 146 candidatures au Québec. Vingt-trois partenaires faisant partie d'organismes en lien avec les services à l'enfance et à la famille au Centre-de-la-Mauricie sont impliqués dans ce programme découlant de la Politique gouvernementale de la lecture et du livre. Le programme est sous la responsabilité du ministère de l'Éducation, en collaboration avec les ministères de la Culture et des Communications, de la Famille et de l'Enfance, ainsi que de la Santé et des Services sociaux.

Une subvention de 50 000 \$ sera versée au projet pour son fonctionnement au Centre-de-la-Mauricie. Une somme équivalente investie par les partenaires viendra compléter les 100 000 \$ requis pour le développement du programme.

C'est vraiment le partenariat entre les organismes qui est au centre du projet proposé par le Centre-de-la-Mauricie. Les centres de la petite enfance, les bibliothèques publiques, la commission scolaire de l'Énergie, le CLSC du Centre-de-la-Mauricie et les centres communautaires et d'alphabétisation sont par-



M. René Daigle, chargé de projet, est ici accompagné du président de la commission scolaire de l'Énergie, M. Jean-Yves Laforest, pour présenter le projet «Lis-moi le monde», qui vise l'initiation précoce des enfants à la lecture.

mi les collaborateurs qui unissent leurs efforts pour développer le goût de la lecture et de l'écriture chez les enfants de moins de cinq ans.

Parmi la série d'activités imaginées pour atteindre les objectifs du programme, on préconise entre au-

tres le concept d'heure du conte, déjà existant dans certaines bibliothèques, l'aménagement de coins de lecture, la distribution d'affiches, de signets et de dépliants, ainsi la création et la diffusion d'une trousse d'éveil à la lecture, assortie d'une

formation aux animateurs, bénévoles et parents.

Mais la mission que se donnent les organismes nécessite, pour sa réalisation, la collaboration d'un partenaire essentiel: les parents. On veut sensibiliser les familles au rôle

primordial qu'elles peuvent jouer dans l'éveil des enfants à la lecture et à l'écriture.

Des organismes comme le CLSC et le Centre Roland-Bertrand, à travers certains de leurs programmes, peuvent contribuer au dépistage de lacunes en ce qui concerne la maîtrise de la lecture et de l'écriture dans les milieux familiaux. Il ne faut pas oublier que certains parents peuvent fonctionner dans la société avec un niveau variable d'analphabétisme, ce qui réduit leurs compétences à susciter l'intérêt de leurs enfants pour la lecture et l'écriture.

À partir de là, quand on a décelé une problématique d'analphabétisme chez un parent, on peut le référer à un organisme communautaire comme La cité des mots ou encore à la commission scolaire, qui offrent tous deux des formations en alphabétisation.

Un signet de promotion contenant une dizaine de conseils invite notamment les parents à lire un livre par jour à leur enfant, à lire et à écrire en sa présence, à l'emmener à la bibliothèque du quartier, ou encore à l'inviter à écrire une carte d'anniversaire.

À Trois-Rivières

À Trois-Rivières, la bibliothèque Gatién-Lapointe a également vu son projet retenu par le gouvernement. «Ensemble, de la maison à la bibliothèque» envisage de susciter au cours des deux prochaines années des habitudes de lecture et d'écriture chez les familles défavorisées comptant des enfants de moins de 5 ans. Dans ce cas-ci également, l'implication des parents est visée et s'avère même essentielle à l'accomplissement de la mission. ●

Où sont les jeunes?

Les cours d'opérateur d'embarcation ne les attirent guère

Royal Saint-Arnaud
Lac-à-la-Tortue

Les dirigeants de la marina Le Chalet du lac, à Lac-à-la-Tortue, sont inquiets du fait que peu de jeunes soient inscrits au cours d'opérateur d'embarcation qu'ils offrent et qui est spécialement conçu pour répondre aux exigences de la Garde côtière canadienne, respectant ainsi les énoncés de connaissance requis.

Porte-parole de la marina, Réjean Pronovost tient à rappeler que depuis le 15 septembre 1999, les personnes nées après le premier avril 1983, devront avoir en leur possession, à bord de leur embarcation, une preuve de leur compétence relativement à la conduite d'une embarcation dotée d'un moteur. «Des jeunes risquent d'avoir de mauvaises surprises, de dire Réjean Pronovost, s'ils n'ont pas suivi le cours d'opérateur d'embarcation».

Il précise que cette preuve de compétence deviendra obligatoire, en septembre 2002, pour toute personne conduisant une embarcation motorisée de moins de quatre mètres, y compris les motomarines. C'est en septembre 2009 que tous les conducteurs d'embarcation devront avoir en leur possession une preuve de compétence.

M. Pronovost laisse entendre que pour plusieurs, les échéanciers prévus pour l'application des règlements de la Garde côtière canadienne peuvent sembler lointains. Il ajoute que les gens, et plus particulièrement les jeunes, ne devraient pas tarder à suivre la formation présentement offerte, où l'on retrouve selon lui, que des «têtes grises».

Il rappelle que les personnes intéressées à s'inscrire au cours, peuvent le joindre ainsi que Diane Champagne, au 538-6653, où l'on peut former les groupes. Il faut un minimum de 15 personnes pour pouvoir donner un cours. La formule de deux soirées est retenue, la deuxième étant la plus longue, compte-tenu de l'examen final.

M. Pronovost indique que le cours permet d'aborder plusieurs aspects de la sécurité nautique, tels la terminologie marine, les lois et règlements en matière de navigation, etc.

«Le cours d'opérateur d'embarcation est en fait comme un VFI (vêtement de flottaison individuel), il ne faut pas partir sans lui», d'insister le représentant de la marina, qui précise que le cours est dispensé par André Lapointe, accrédité par la Garde côtière canadienne. Il ajoute que, une fois le cours complété avec succès, le titulaire obtient une preuve de compétence bonne à vie et reconnue partout au Canada. ●

Boni
d'intérêt
pouvant
atteindre

1/2 %

C'est payant de faire ma
cotisation REER à ma caisse!

Du 1^{er} décembre 1999 au
31 mars 2000, vous pourrez
obtenir jusqu'à 1/2 % de
bonification d'intérêt sur
votre cotisation REER investie
sous forme d'épargne à terme
REER à votre caisse
Desjardins.

Vous pourrez également
obtenir cette même
bonification pour vos
renouvellements d'épargne à
terme REER.

Cette bonification sera
attribuée selon le volume
d'affaires que vous détenez à
votre caisse Desjardins.

Parlez-en à votre conseiller
Desjardins.

Date limite
pour cotiser
à votre REER
29 Février 2000

Desjardins va de l'avant
pour 5 millions de membres en mouvement.

Desjardins

Le secteur coopératif lance ses déjeuners-rencontres

Le premier portera sur les problèmes dans le domaine de la santé

Marcel Aubry
Nicolet

■ La Table secteur coopératif de la MRC de Nicolet-Yamaska organisera une série de déjeuners-rencontres sur ce territoire au cours des 12 ou 18 prochains mois.

Ces déjeuners-rencontres viseront à faire connaître les secteurs «chauds» pour la coopération sur le territoire de cette MRC. La première de ces rencontres portera sur les problèmes dans le domaine de la santé.

Au cours d'un point de presse, mardi matin, les responsables ont indiqué que le premier de ces déjeuners-causeries aurait lieu le mercredi, 23 février, de 8 h 15 à 10 h, à la salle du conseil municipal de Baie-du-Febvre, située au sous-sol du Centre d'interprétation de l'endroit. Le thème débattu à cette occasion sera le suivant: «L'entrepreneuriat dans le secteur de la santé... une piste de solution?».

Selon M. Benoit Aubé, chargé de projet à la MRC de Nicolet-Yamaska et agent de développement rural par intérim, la population et les intervenants préoccupés par les difficultés du secteur de la santé et la recherche de solutions à ces problèmes, pourront alors mieux comprendre l'état des services de santé sur le territoire de la MRC.

Les participants pourront aussi prendre connaissance de la vision des gestionnaires dans ce domaine, en assistant à une présentation donnée par M. Yves Martin, directeur du développement et des communications au Complexe santé et services sociaux Nicolet-Yamaska (CSSSNY).

Deux exemples d'entrepreneuriat en santé feront aussi l'objet d'une présentation à cette occasion. Le premier exemple sera fourni par Mme Ginette Martin, coordonnatrice de la Coopérative d'aide domestique La Maisonnée. Cette coopérative qui

se définit comme un partenaire du réseau de la santé, a été créée en septembre dernier. Elle compte trois employés et fournit actuellement une prestation de services d'environ 45 heures par semaine.

Cette coopérative qui agit en complémentarité avec les autres ressources du milieu, vise à maintenir l'autonomie de ses membres à domicile. Les services offerts vont de l'entretien ménager léger (épousseter, laver, passer l'aspirateur, etc.) à l'entretien ménager lourd (grand ménage). Les aides domestiques peuvent aussi dispenser des services complémentaires lors de leur visite, comme préparer des repas sans diète et déneiger l'accès principal du domicile.

L'autre exemple d'entrepreneuriat en santé sera présenté par M. Jacques Duranleau, le président de la Coopérative de santé Les Grès à Saint-Étienne-des-Grès. Selon M. Aubé, la solution choisie dans cette municipalité n'est pas nécessaire-



(Alpha Presse: Alain Bédard)

Trois des responsables du premier déjeuner-causerie qui aura lieu, le 23 février, au Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre. De gauche à droite, M. Benoit Aubé, chargé de projet à la MRC de Nicolet-Yamaska et agent de développement rural par intérim; M. Jacques Côté, délégué du secteur coopératif au CLD de cette MRC; et Mme Ginette Martin, coordonnatrice de la Coopérative d'aide domestique La Maisonnée.

ment la solution qui doit s'appliquer dans la MRC Nicolet-Yamaska, mais c'est peut-être une partie de la solution.

Les trois présentations seront suivies de périodes de questions. Les participants pourront se demander s'il y a moyen de faire plus pour le système de santé dans la MRC, si la population doit s'impliquer davantage et si l'entrepreneuriat, plus précisément l'entrepreneuriat coopératif, offre des solutions qui apparaissent intéressantes pour le milieu. C'est à ce genre de questions que les personnes présentes seront invitées

à réfléchir.

Les autres déjeuners-rencontres qui suivront porteront sur des sujets comme la relève d'entreprises, le travail autonome, l'éducation coopérative, etc.

Outre la MRC de Nicolet-Yamaska et la Coopérative La Maisonnée, les autres partenaires de la première activité organisée par la Table secteur coopératif sont la Coopérative de développement Centre-du-Québec/Mauricie (CDCQM), le Complexe santé et services sociaux Nicolet-Yamaska et la municipalité de Baie-du-Febvre. ●

LE GRAND BALAYAGE
TRÈS TRÈS
ATTENDU!

PLUS DE 300 PRODUITS À LIQUIDER

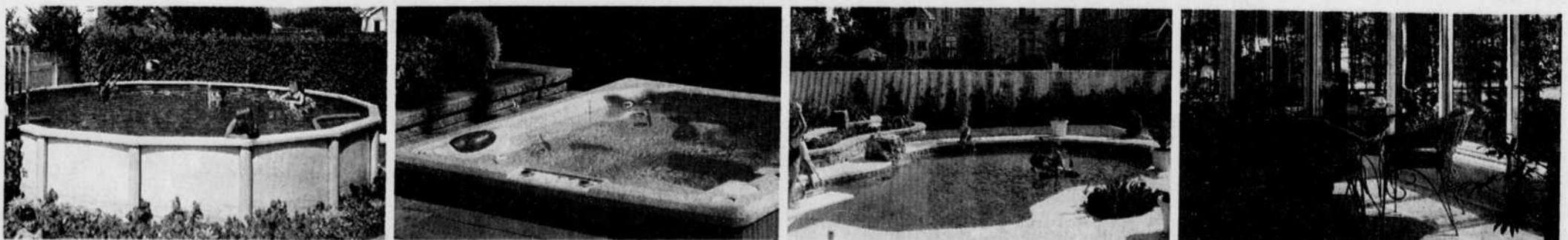
Faites de la place, le grand balayage très très attendu est enfin arrivé! Pendant la saison froide, votre fabricant-installateur Trévi fait le gros ménage pour vous offrir des aubaines fracassantes sur une quantité impressionnante de produits 1999 en stock.

**NE PAYEZ RIEN AVANT
JANVIER 2001!**

**DÉPÊCHEZ-VOUS,
LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES:**

- 207 PISCINES HORS-TERRE;
- 54 ENSEMBLES DE JARDIN;
- 31 PISCINES CREUSÉES;
- 18 SPAS;
- 12 SOLARIUMS.

Trévi
LE N°1 DE LA PISCINE
MEUBLES • SPAS • SOLARIUMS



4445, boul. Royal, Trois-Rivières-Ouest, 373-5757

BLAINVILLE • BOUCHERVILLE • BROSSARD • CHATEAUGUAY • CHOMEDEY • DOLLARD-DES-ORMEAUX • FABREVILLE • MASCOUCHE • POINTE-AUX-TREMBLES

Les Latuquois ont rendez-vous au Centre de ski

La sixième édition du Festival des Neiges débutera le 18 février

Hélène Langlais
La Tuque

Les Latuquois sont de nouveau invités cette année à souligner l'hiver en faisant la fête du 18 au 20 février prochain, dans le cadre du Festival des Neiges qui en sera à sa sixième édition. Plusieurs nouveautés sont au programme, dont la présentation d'un spectacle de trampoline mettant en vedette les champions olympiques de ski acrobatique, Philippe Laroche, Lloyd Langlois et Jean-Marc Rozon, de même qu'un professionnel en trampoline, Dominic Daguenaïs et un champion des plongeurs haute volige, Hugues Aubry.

Ce spectacle devrait attirer plusieurs centaines de spectateurs, c'est du moins le souhait des organisateurs qui se croisent les doigts pour que Dame nature soit de leur côté. Ce spectacle du Québec Air Force aura lieu à trois reprises le dimanche 20 février, soit à 13 h 30, 14 h 30 et 15 h 30.

La programmation du Festival des Neiges débutera le vendredi 18 février à 19 h par le tirage au sort des emplacements de neige qui serviront au concours de monuments. À 20h, les amateurs de marche nocturne sont invités à s'inscrire au chalet de ski à une randonnée sous les étoiles dans la montagne qui prendra la forme d'un rallye. En équipe de deux, les participants doivent avoir une lampe de poche. Le départ de la marche nocturne est prévu à 20 h 30. Il s'agit d'une activité gratuite.

Le samedi 19 février, les familles latuquoises sont invitées à faire la fête. À 10 h, les participants au concours de monuments de neige pourront se mettre à l'oeuvre, tandis que les festivaliers pourront s'amuser à escalader le congélateur, une immense tour de glace aménagée sur le site spécialement pour l'occasion. Le Club de plein air Albatros qui supervise cette activité demandera une contribution volontaire aux participants.

Ceux qui préfèrent l'art sur neige, peuvent s'inscrire à 13 h à l'activité de graffiti qui débutera à 13 h 30. À 15 h, trois sculpteurs professionnels, Pedro Espinel, Jacques Newashish et Claude Desrosiers transformeront des blocs de glace en oeuvres d'art. Il y aura au même moment sur les pentes de ski la descente rapide du skieur. À 17 h, les amateurs de sensations fortes pourront s'envoler dans une montgolfière pour la modique somme de 5\$. Tous les profits de cette activité seront re-



(Photo ABS - Alain Berthiaume)
Mme Guylaine Lévesque

mis à l'Opération Enfant Soleil.

Les gens qui auront un petit creux pourront se procurer un billet au coût de 6 \$ pour le souper «hot chicken», afin de voir le début du tournoi de curling à la Fred Caillou à 18 h. La soirée se poursuivra ensuite avec de l'animation musicale.

Le dimanche 20 février, la plupart des activités reprennent dès 10 h. Pour souligner le 60^e anniversaire du Centre de ski alpin municipal, les skieurs et planchistes qui voudront dévaler les pentes pendant la journée pourront le faire pour la modique somme de 5\$ à la condition de porter un déguisement. À midi, les skieurs participeront au Carnaval du skieur, une activité organisée par l'École de ski qui remporte beaucoup de succès chaque année. Pour plaire aux jeunes, les drapeaux du slalom seront remplacés par des répliques de huit pieds de hauteur des personnages des émissions télévisées Caillou et Pokémon, ainsi que les personnages du film La Guerre des étoiles: Épisode 1.

Les adultes pourront de leur côté réaliser un phantasme de jeunesse en se faisant prendre en photo avec le corps de Barbie et Ken, simplement en présentant leur visage dans le trou. Un souper spaghetti au coût de 6\$ est prévu à 17 h, suivi à 18 h de la remise des bourses et des prix de participation. Ceux qui aimeraient s'inscrire dès maintenant à l'une ou l'autre des activités peuvent le faire en se procurant un formulaire d'inscription au Service des activités communautaires. ●

Pour vivre une journée vraiment exceptionnelle

Inscrivez-vous au concours «Rêve de femme»



Mesdames, mesdemoiselles, surveillez notre super concours qui se tiendra du 14 février au 17 mars. Le Nouvelliste et Expomax Productions vous convient au concours «Rêve de femme», en collaboration avec Jac-O Coiffure, la boutique Vice et Vertu, le centre d'esthétique Nicole Légaré et le Groupe Dufour. Remplissez le coupon que vous trouverez dans le Nouvelliste du 14 février et dans les pages «Mode» du mercredi. Quatre gagnantes seront tirées au hasard, le 20 mars, parmi les coupons reçus. Elles se verront offrir une transformation beauté, au niveau de la coiffure, de l'esthétique et du vêtement, un assortiment de produits de beauté, un panier de produits d'esthétique et un séjour vacance santé. Chaque gagnante passera ainsi une journée de rêve au salon Femme plus beauté/mieux-être, qui se déroulera du 30 mars au 2 avril au Parc de l'exposition de Trois-Rivières. Sur la photo, nous reconnaissons M. René Martin et Mme Renée Cyr, de Expomax, en compagnie de Mme Henriette Milette, conseillère publicitaire au quotidien Le Nouvelliste. Le concours «Rêve de femme» est ouvert à toutes les femmes âgées de 16 ans et plus. Ne ratez pas l'occasion de devenir notre reine d'un jour.

(publicité)

Le Réseau d'entraide Entr'âinés a dix ans

Shawinigan (MF)

Le Réseau d'entraide Entr'âinés, destiné aux personnes du troisième âge des paroisses Saint-Marc et Christ-Roi, à Shawinigan, célèbre cette année son dixième anniversaire.

Le 5 mars prochain, un important rassemblement aura lieu à l'auberge L'Escapade, de Shawinigan. Toutes les personnes qui ont déjà participé aux activités de l'organisme sont conviées à ce rendez-vous.

Le Réseau d'entraide a été créé dans le but de maintenir une bonne qualité de vie chez les personnes âgées à domicile, de briser la solitude, de garder un contact avec l'extérieur, de maintenir leur autonomie, ainsi que de permettre qu'elles s'impliquent dans leur milieu. En plus de cela, l'organisme peut fournir de l'aide pour les commissions et accompagner les personnes âgées pour des visites chez le médecin ou à l'hôpital.

Ainsi, les personnes âgées peuvent plus facilement se rencontrer dans le cadre d'activités diverses, ce qui leur permet de garder leurs facultés physiques et intellectuelles en éveil. Un programme d'activités permet en effet de développer la santé, la concentration, la mémoire et plusieurs autres aspects de la vie personnelle.

Des rencontres ont donc lieu tous les troisième mercredi de chaque mois, aux résidences du Christ-Roi. Dès 11 heures, on propose aux participants des exercices et des jeux, suivis du dîner et d'une conférence concernant les intérêts des aînés. Il est notamment question de justice et de droit, de santé physique et mentale, d'histoire, de voyages et de divertissements. Deux fois par année, un voyage d'une journée est organisé et proposé aux participants.

Les personnes intéressées à en savoir plus peuvent communiquer avec Mme Jacqueline Dufresne (536-2994), Mme Jacqueline Bellemeur (537-9864) ou Mme Anne-Marie Desaulniers (539-0732). ●

Reer

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

PROSPÉREER

GRÂCE À L'EXPERTISE DE MON CONSEILLER

À la Financière Banque Nationale, j'ai l'esprit tranquille. Mon conseiller en placements me propose toute la gamme de produits sur le marché.

- actions
- obligations
- plus de 1000 fonds communs

Cotisez en 2 temps, 3 mouvements

86 succursales au Canada

1 800 550-8289

www.financierebn.com

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

Lauréat catégorie Valeurs mobilières, Grands Prix Finance Québec

Un organisme plus souple et plus efficace

Revenu Canada a fait place à l'Agence des douanes et du revenu

Marc Rochette
Trois-Rivières

Le 1er novembre 1999, Revenu Canada est devenu l'Agence des douanes et du revenu du Canada. Créée pour mieux servir le public, les entreprises canadiennes et les provinces, cette organisation, qui se veut à la fois plus souple et efficace, dispose de programmes et services encore méconnus des contribuables.

«On offre ainsi des séminaires gratuits pour les petites entreprises afin qu'elles puissent connaître leurs droits et leurs obligations fiscales», explique la responsable régionale, Sylvie Morency.

En quelques heures, on y traite des nombreux services offerts à l'échelle de l'administration publique, des renseignements sur la législation, les genres de revenus qu'il faut déclarer et les dépenses qui peuvent être déduites, la tenue de livres, les exigences touchant les déclarations de même que les droits et obligations des contribuables.

«On démystifie également tout



(Image-Média Mauricie: Patrick Beauchamp)
Sur la photo, on retrouve Mmes Nicole Lessard, gestionnaire des communications à l'Agence des douanes et du revenu du Canada, et Sylvie Morency, coordonnatrice régionale des services automatisés et responsable des séminaires pour les petites entreprises.

ce qui entoure la vérification», tient-elle à préciser.

L'Agence propose aussi à ses clients une gamme de services auto-

matés. «Que vous produisiez une déclaration d'impôt sur le revenu ou des T4 sur support magnétique, les options de service sont modernes, efficaces et faciles d'utilisation», se plaît à souligner cette coordonnatrice régionale des services automatisés.

Comme nouveauté cette année, on retrouve la déclaration par Internet. Dans le cadre du projet pilote Impôtnet, certaines personnes choisies pourront ainsi produire par Internet leur déclaration d'impôt sur le revenu pour 1999.

Il y a aussi Impôtel qui est une méthode de production des déclarations d'impôt sur le revenu automatisée. Si le contribuable est admissible, tout ce qui est nécessaire est un téléphone à clavier. Et à ces services vient s'ajouter la transmission électronique pour les particuliers (TED).

«Les gens peuvent également utiliser le SERT, soit le service de renseignements par téléphone, pour obtenir des renseignements fiscaux généraux ou personnels du genre: votre maximum déductible au titre

d'un REER, le statut de votre remboursement d'impôt sur le revenu, votre admissibilité au crédit pour la TPS ainsi que des renseignements aux entreprises», fait savoir Mme Morency.

Finalement, au lieu de recevoir un chèque, le contribuable peut profiter de l'aspect pratique du dépôt direct. Car s'il en fait la demande, l'agence déposera le remboursement d'impôt ou les versements de prestations directement dans son compte.

«En faisant une large part à l'obligation de rendre compte du ministre relativement aux programmes et en misant sur le Conseil de direction pour créer un cadre de gestion davantage axé sur les affaires, la structure innovatrice de l'Agence fournit la plate-forme nécessaire pour les changements qu'il faudra apporter en réponse aux exigences du nouveau millénaire», souligne en conclusion la gestionnaire des communications, Nicole Lessard, qui invite justement les gens à communiquer avec le bureau des services fiscaux de Trois-Rivières en composant le numéro de téléphone sans frais 1-800-567-9330. ●

Les CMA plus tournés vers les besoins des entreprises

Des transformations ont été apportées au processus de formation et d'accréditation

Trois-Rivières (IL)

L'ordre des comptables en management accrédités du Québec vient de s'arrêter à l'Université du Québec à Trois-Rivières dans le but de faire connaître les transformations récemment apportées au processus de formation et d'accréditation des CMA.

Cette annonce oblige en quelque sorte les établissements universitaires à revoir leur programme respectif afin que leurs diplômés répondent davantage aux exigences des entreprises.

Selon le Guide pratique des étu-

des universitaires du Québec (SRAM), le CMA doit avoir des connaissances en optimisation des processus, en production, ressources humaines et marketing. On le définit encore comme «un agent de changement et d'intégration, en contact direct avec ceux qui innovent, qui évaluent, prennent des décisions, organisent et opèrent.»

Le président et directeur général de l'Ordre des CMA, M. François Renaud, explique que les transformations apportées dans l'examen d'admission feront du CMA un gestionnaire capable de diriger les en-

treprises dans un contexte de mondialisation des marchés. Ses qualités de communicateurs sont également davantage exploitées.

«C'est sûr que les changements que nous faisons peuvent sembler déstabilisants pour les universités. Mais l'UQTR est bien équipée pour y faire face», a indiqué M. Renaud en parlant de l'équipe professorale qui prépare adéquatement ses étudiants. À preuve, le taux de réussite élevé de la quarantaine de candidats qui se présentent annuellement à l'examen national d'admission de l'Ordre des CMA. ●



(Image-Média Mauricie: Patrick Beauchamp)
M. François Renaud, président-directeur général de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec.

Collecte de sang

Le 16 février

Shawinigan-Sud (MF)

Après la police régionale de Shawinigan, c'est au tour de la Sécurité publique de Shawinigan-Sud de parrainer une collecte de sang d'Héma-Québec.

Organisée en collaboration avec le Pavillon des loisirs des aînés de Shawinigan-Sud (PLASS), la collecte aura lieu le mercredi 16 février, entre 14 heures et 20 h 30, à la salle communautaire Théodoric-Lagacé, située au 1607, 117e Rue à Shawinigan-Sud. L'objectif a été fixé à 150 donneurs. Les personnes désirant obtenir plus d'informations peuvent communiquer avec le capitaine Denis Lépine, au (819) 537-1875. ●

B I N G O

5000 \$ À GAGNER

Le Nouvelliste

10 marathons de 500 \$ en certificats-cadeaux échangeables dans les commerces de

POUR PARTICIPER, RIEN DE PLUS FACILE

Le Nouvelliste distribuera dans le Télé-Plus du Nouvelliste (aux dates prévues) la carte de bingo nécessaire pour chaque marathon.

Dès le samedi, des numéros seront publiés tous les jours dans Le Nouvelliste.

L'ordre des numéros publiés se fait de gauche à droite, ligne par ligne.

Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer les gagnants. Remplissez votre carte de bingo avec les numéros publiés quotidiennement dans Le Nouvelliste et si vous avez une CARTE COMPLETE (date et couleur correspondantes au marathon en cours), vous êtes peut-être la personne gagnante !

Appelez Le Nouvelliste au (819) 376-2501 et demandez la responsable du marathon pour la vérification de vos numéros (entre 9 h et 16 h, du lundi au vendredi inclusivement). Pour vous qualifier, vous devez cependant appeler AVANT MIDI (12 h) le lendemain de la publication qui vous a permis de compléter votre carte.

La décision de la direction du Nouvelliste concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à la question d'habileté mathématique suivante : $15 \times 2 + 6 + 50 - 5 =$

Les prix devront être acceptés tels quels, aucune substitution ne sera possible.

Les règlements de participation de ce concours sont disponibles au journal Le Nouvelliste, 1920, rue Bellefeuille, Trois-Rivières.

	Dates	Couleurs	Total des prix offerts
1er marathon	29 janvier	pourpre	500 \$
2e marathon	5 février	beige	500 \$
3e marathon	12 février	rose	500 \$
4e marathon	19 février	gris	500 \$
5e marathon	26 février	orange	500 \$
6e marathon	4 mars	bleu	500 \$
7e marathon	11 mars	jaune	500 \$
8e marathon	18 mars	brun	500 \$
9e marathon	25 mars	rouge	500 \$
10e marathon	1er avril	vert	500 \$

Denyse Provencher aiguise sa patience

«La broderie? C'est toute ma vie!»

Michel Cloutier
Cap-de-la-Madeleine

■ Quoi de plus suave que d'avoir une patience d'ange. Denyse Provencher en sait quelque chose depuis qu'elle s'applique à ses multiples travaux de broderie norvégienne.

Un travail minutieux, inlassable et constant.

«En pratiquant cet art, imaginez, je suis devenue une passionnée. Au point de cultiver malgré moi cette patience incroyable», avoue la brodeuse artisanale de la rue Chapleau, à Cap-de-la-Madeleine.

Ses coups d'aiguille amplifient son plaisir à former des motifs admirables. Ses émotions passent mieux. Des heures silencieuses qui lui valent une thérapie. La meilleure façon chez elle de chasser les idées noires, si jamais elles surgissent.

«Moi qui supporte mal d'attendre chez la coiffeuse, de faire la queue à la caisse. Un vrai cauchemar. Vous savez, je suis impatiente de caractère.»

Comme si, dans ses révélations, la broderie devenait son âme. D'autant plus qu'elle aime le beau, le brillant... tout le somptueux de la vie. «Je suis très compulsive dans mes achats. Je dois sans cesse me surveiller, les belles choses me tentent tellement!», s'exclame-t-elle, riieuse.



(Image-Média Mauricie: Patrick Beauchamp)
Denyse Provencher, artisanale, spécialisée en broderie norvégienne, exhibe ses admirables pièces.

Du fil à broder jusqu'à 130 ans!

Du fil à broder, sa grosse valise en est pleine. Des réserves inépuisables pour sa vieillesse.

«J'ai du fil pour broder au moins jusqu'à 130 ans», dit-elle le plus sérieusement du monde. Puisqu'elle espère jouir d'une longévité exceptionnelle, elle compte sur l'horloge biologique qui est réglée, s'avise-t-elle, à tourner jusqu'à 120 ans. Une espérance de vie séduisante, toute tracée et qui lui donne l'impression de trouver un second souffle.

Le Ciel peut donc attendre, ironise Denyse, même si sa santé n'est pas des plus solides.

Le temps se conjugue donc en brodant allègrement de beaux carrés géométriques, des pointes multiformes aux grilles ajourées avec ses plumetis, ses points de feston. Tant de riches bordures dentelées aux couleurs variées.

Tout a commencé voilà six ans, à la suite d'un cours qu'elle se mit à suivre. Pour tromper l'ennui, et surtout pour le plaisir et la grande beauté des oeuvres à réaliser sur la table de la cuisine familiale.

Le ravissement fut total. «J'étais même envoutée, oubliant les heures, les repas... parfois mon homme!».

N'étant plus tout à fait la même, Denyse décide alors de pousser plus loin ses études jusqu'à Québec. Et devenir spécialiste de la broderie norvégienne. Une passion à partager avec ses proches et ses amis.

Mais si vous vous serviez d'une machine à broder? Elle viendrait mécaniser ces heures interminables et le résultat en serait aussi éclatant, non?

Question sacrilège. Jamais au grand jamais Denyse n'a songé à se servir d'une telle machine.

«Cet art est trop beau, trop délicat et si féminin. Voyez, mes doigts en sont les caresses, des mouvements de mon âme que vous ne pouvez soupçonner, ni comprendre, vous les hommes! Ah! Trop cérébraux les hommes!» Mais le ton se tempère, railleur: «Je pardonne facilement!», glisse-t-elle, le rire en coin.

Investir ce temps inestimable lui paraît même sacré. Non satisfaite de ses études, elle a consulté et fouillé tous les ouvrages du genre, non enseignés, pour aller de découverte en découverte.

Des motifs inconnus à stimuler sa créativité. «Ce n'est guère une corvée, mais un plaisir qui se renouvelle. Il faut aussi savoir se ménager des extractes, bien sûr.»

Dans ce climat particulier, l'artiste sublime son art.

Ses nombreux ouvrages, des pièces de collection qui atteignent le chef-d'oeuvre, sont inconnus du grand public.

Ils circulent occasionnellement dans des cercles privés. On peut la joindre au numéro 373-5142. ●

Le ver à soie dans les cosmétiques

Le bombyx mûrier cache de nombreuses vertus

Jean Périllon
Lyon, France (AP)

■ Heureux bombyx du mûrier: après avoir, pendant des siècles, procuré à l'homme ses vêtements les plus confortables, voici qu'il s'apprête tout simplement à l'aider à être mieux dans sa peau!

Un médecin biologiste lyonnais, le Dr Michèle Bourgeay-Causse, considère en effet que ce papillon, connu au moins depuis Confucius, est l'une des plus belles conquêtes de l'homme.

Elle a commencé à le prouver en mettant au point une ligne de produits cosmétiques. «Ce n'est qu'un début, on commence par le plus facile», dit-elle en promettant pour bientôt l'incursion de ce grand bienfaiteur des canuts dans le domaine de la nutrition et de la pharmacie.

«Au départ, je me suis intéressée au ver à soie parce que c'est une mine de vitamines», explique le Dr Bourgeay-Causse qui surenchérit aussitôt: «quand on se penche sur le bombyx pour chercher quelque chose, on trouve toujours beaucoup plus que ce qu'on espérait trouver».

Ses recherches l'ont conduite à s'intéresser au monde de la sériciculture (élevage du ver à soie) et elle espère bien ouvrir des pistes pour faciliter la reconversion de celui-ci. «Le marché de la soie est dévoreur de main-d'oeuvre. Il n'est plus viable économiquement. Il faut repenser la donne. Aujourd'hui, la profession est prête à aller de l'avant et à ne plus réfléchir sur des données du XXe siècle».

Pour faire du bombyx une valeur sûre du XXIe siècle, Michèle Bourgeay-Causse n'entend pas pour autant lui faire changer de métier. Il continuera à fabriquer de la soie mais celle-ci devra rompre avec un passé qui ne tenait qu'à un fil pour se laisser exploiter comme source de protéines.

La mise au point d'une ligne de produits cosmétiques sous la marque «Magnarelle» est une première étape dans la reconversion de la filière.

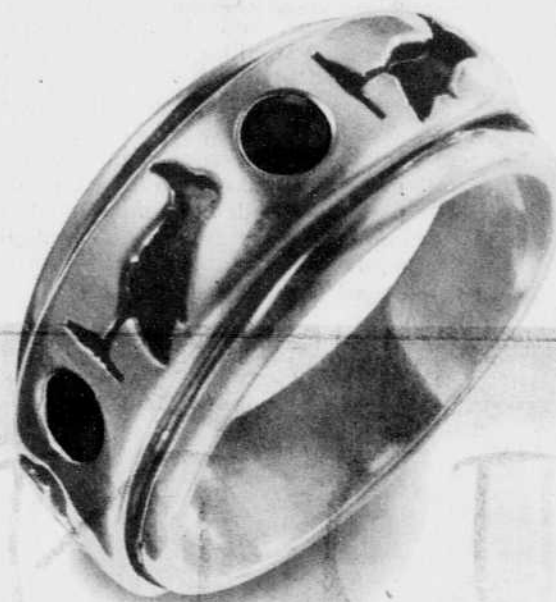
Les lotions et autres crèmes sont fabriquées à partir d'un extrait protéique qui a la propriété de favoriser la régénération des cellules de base. Avec un sérum instantané fabriqué à partir de cet extrait, on obtient une tension de la peau, un genre de lifting dont l'effet dure trois à quatre heures.

D'autres développements sont en cours. Le ver à soie va ainsi contribuer à la fabrication de shampoings qui se proposent de rendre une éclatante jeunesse aux bulbes des cheveux.

Michèle Bourgeay-Causse compte bien tirer partie des facultés exceptionnelles des protéines du bombyx pour les faire entrer dans la fabrication de médicaments régénérateurs de la peau, au profit des blessés, voire des grands brûlés.

L'autre grand champ d'avenir de la sériciculture est la nutrition car les qualités diététiques des protéines et les vitamines fournies par l'étonnant insecte ne demandent qu'à être exploitées.

«Il faudra encore convaincre les grands groupes internationaux», s'amuse le Dr Bourgeay-Causse. «La dernière fois que j'ai évoqué cette perspective dans une commission scientifique, les confrères ont tordu le nez. Ils se voyaient déjà en train de manger des brochettes de vers à soie au petit-déjeuner...» ●



Maître corbeau, sur son budget penché, mesurait des REER les avantages.

Lorsqu'il découvrit ceux des REER à taux progressif Placements Québec, tout grand s'ouvrit son bec. Leurs taux avantageux fixés pour dix ans le ravirent tout autant que le capital garanti par le gouvernement.

Le corbeau et le bidou.

Et que dire du bien meilleur taux d'intérêt que, dès la première année, un généreux boni lui procurait.



8,00%
la dixième année

6,25%

la première année incluant le boni de 1%

REER
à taux
PROGRESSIF
PLACEMENTS
QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec
Placements Québec

NOTRE
INTÉRÊT
À TOUS

1 800 463-5229

Pour la région de Québec composez le 521-5229.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis de janvier et février, de 10 h à 16 h.

Le ministre des Finances peut modifier les taux qui seront offerts sur les prochaines émissions.

LA TÉLÉ NUMÉRIQUE DE COGECO CÂBLE, C'EST

TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN.

OFFERTE PAR UNE ENTREPRISE D'ICI, AVEC VOUS DEPUIS PLUS DE 40 ANS.

La télé numérique de COGECO Câble c'est:

- une qualité d'image exceptionnelle;
- un son Dolby Digital AC3;
- plus de 160 chaînes;
- la possibilité d'obtenir le service Multivision, qui vous permet de capter une multitude de chaînes sur vos autres téléviseurs, sans décodeurs additionnels;
- service après-vente gratuit.

1. Un décodeur numérique:

- aucuns frais d'installation* • installation simple
- 9,99\$ par mois (ou 99,99\$ en un versement annuel) pour la location du décodeur, ou 349\$ pour l'achat du décodeur.



2. Le choix d'un des forfaits suivants:

LE SERVICE DE BASE

9,99\$

PAR MOIS (DÉCODEUR NUMÉRIQUE REQUIS)

TOTAL DE 50 CHAÎNES:
20 TÉLÉVISUELLES ET 30 AUDIONUMÉRIQUES



et 7 chaînes de services locaux

En plus, vous obtenez:

- l'accès à Télé à la carte (Canal Indigo et Viewer's Choice)
- Galaxie ou DMX (30 chaînes musicales, chacune sans message publicitaire ni animateur)
- l'horaire télévisuel, directement accessible à l'écran

LE VOLET 1 BASE+

19\$

PAR MOIS

TOTAL DE 73 CHAÎNES:
43 TÉLÉVISUELLES ET 30 AUDIONUMÉRIQUES



Service Multivision gratuit^o

LE VOLET 2 BASE+

23\$

PAR MOIS

TOTAL DE 83 CHAÎNES:
53 TÉLÉVISUELLES ET 30 AUDIONUMÉRIQUES

INCLUT LE VOLET 1



Service Multivision gratuit^o

LE VOLET 3 BASE+

30\$

PAR MOIS

TOTAL DE 101 CHAÎNES:
71 TÉLÉVISUELLES ET 30 AUDIONUMÉRIQUES

INCLUT LES VOLETS 1 ET 2



Service Multivision gratuit^o

* Si vous êtes déjà client du câble.
** Certaines règles d'assemblage s'appliquent.
o Certaines conditions s'appliquent.
† Ces 5 chaînes sont offertes ensemble. D'autres conditions peuvent s'appliquer. La programmation peut changer sans préavis. Taxes en sus.

■ Pour respecter la réglementation du CRTC, vous devez choisir un nombre égal ou supérieur de chaînes canadiennes.

3. Le choix parmi les options suivantes:

LE VOLET PERSONNALISÉ

12\$

PAR MOIS
MINIMUM DE 35 CHAÎNES

POUR **15** CHAÎNES AU CHOIX

Le service de base plus 12\$ par mois pour 15 chaînes supplémentaires, au choix parmi les volets 1, 2 et 3. Vous pouvez également élargir votre choix en sélectionnant des chaînes supplémentaires pour 1,50\$ chacune, par mois.

L'EXTRA FRANCO

3,79\$

PAR MOIS



TÉLÉ

OPTIMUM

Le service de base + votre choix parmi les chaînes suivantes:



TÉLÉ À LA

CARTE

Le service de base + les chaînes suivantes:



GUIDE HORAIRE À L'ÉCRAN!



En un mot, COGECO Câble vous présente la meilleure télé... jamais vue!
Renseignez-vous sans tarder en composant le **693-5151**.

COGECO
COGECO CÂBLE INC.